

Discours 11 novembre 2021 de Philippe Laurent, maire de Sceaux

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs les présidents,

Mesdames et messieurs les anciens combattants,

Mesdames, messieurs,

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite la bienvenue devant notre monument aux morts, pour nous souvenir ensemble et rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté et pour notre pays. Nous n'avions pas pu nous réunir l'année dernière pour cause de confinement et nous avons procédé à une cérémonie restreinte et diffusée en vidéo. Nous sommes toutes et tous heureux de nous retrouver ensemble ce matin.

Je vais vous donner lecture du message de Mme Geneviève DARRIEUSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

...

Mesdames, messieurs,

Nous évoquons ce matin le souvenir de la Grande Guerre, en rendant hommage à ses millions de morts, dont les 193 Scéens dont les enfants liront

les noms tout à l'heure. Ils accompliront ainsi le devoir de mémoire, qui est essentiel pour la préservation de la paix. La paix est un cadeau exigeant qui demande des efforts permanents de vigilance, de compréhension mutuelle, de dialogue, de respect de l'autre.

Pour autant, comme le rappelle la ministre déléguée, chaque 11 novembre est aussi, depuis 2012, l'occasion de rendre hommage et de se souvenir de toutes celles et de tous ceux qui, dans tous les conflits d'hier et d'aujourd'hui, ont donné leur vie pour la France.

Nous aurons ainsi une pensée pour celles et ceux qui sont morts pour notre pays, pour son indépendance et pour notre liberté, sur les théâtres d'opérations extérieures. Depuis 1962 et la fin du conflit algérien, ils sont 773, dont 57 au Mali, dont nous devons préserver le souvenir et la mémoire.

Depuis un an, il s'agit de :

...

Car la guerre est toujours présente, sous des formes diverses et parfois imprévisibles. C'est pourquoi nous rendons aussi hommage, ce matin, à toutes les forces républicaines de sécurité, police, gendarmerie, armée de terre, de l'air et de mer. Elles ont, plus que jamais, ont besoin de notre soutien, tant leurs responsabilités sont grandes dans le maintien de la paix sur notre sol, en métropole, outre-mer et sur les théâtres d'opérations extérieures.

Dans le travail permanent sur ce devoir de mémoire, si important, le rôle des associations patriotiques est essentiel. Celles et ceux qui s'y engagent méritent notre reconnaissance et notre respect. Je souhaite rendre un particulier hommage ce matin, avec vous, au colonel Jean-Philippe Brault, qui nous a quittés il y a quelques semaines, le 23 septembre dernier. Nous connaissons tous Jean-Philippe Brault, ingénieur en génie atomique, officier d'artillerie, auditeur de l'IHEDN, expert auprès du tribunal de grande instance de Versailles dans le domaine nucléaire, chargé de mission à l'OTAN ... Jean-Philippe était président du Souvenir français depuis 2009 et avait offert le drapeau du Conseil d'enfants, qui honore de sa présence nos cérémonies. Chevalier de la Légion d'Honneur, il s'était aussi investi dans la section de Sceaux de la société de ses membres, en tant que vice-président et trésorier.

Jean-Philippe agissait en toutes circonstances avec humilité, compétence et humanisme. Nous sommes nombreux ici à avoir eu la chance d'être de ses amis et je veux assurer sa famille et son épouse Chantal de nos plus chaleureuses et respectueuses amitiés. Je vous propose une minute de silence à la mémoire de Jean-Philippe Brault.

...

Je vous remercie.

Mesdames et messieurs, en votre nom à tous, j'adresse nos remerciements et notre reconnaissance à celles et ceux qui ont préparé cette cérémonie et qui, tout au long de l'année, assurent ce devoir de mémoire : Chantal Brault, premier adjoint au maire en charge de la citoyenneté, les présidents et portedrapeaux des associations patriotiques, le Père ..., les services municipaux qui s'engagent avec cœur pour que nos cérémonies se déroulent parfaitement et que le carré militaire de notre cimetière soit à la hauteur de l'hommage que nous devons rendre à ceux qui y reposent.

A ce devoir de mémoire, nous associons naturellement, et depuis longtemps, les enfants. Et les enfants y sont particulièrement sensibles. Mardi, comme elle le fait chaque année, Chantal Brault s'est rendue à l'école élémentaire du Centre, et les enfants ont déposé avec elle une gerbe devant la plaque où figurent les noms des anciens élèves de cette école – la seule de Sceaux à l'époque – morts pour la France. Tout à l'heure, quatre membres du conseil d'Enfants liront le Livre d'Or. L'un des leurs porte le drapeau offert par le Souvenir Français. Et un autre encore m'accompagnera, dans un instant, pour le dépôt d'une gerbe à la mémoire des « Morts pour la France ».

Ainsi, nous oeuvrons ensemble au devoir de mémoire, pour mieux comprendre et pour davantage s'ouvrir aux autres. Et, avant tout, pour préserver le mieux possible la paix, l'amitié et la fraternité entre les peuples, et au sein même de notre peuple.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette cérémonie, les associations patriotiques, leurs porte-drapeaux, le détachement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, le commandant Pauchet du commissariat de Châtenay-Malabry, les enfants du Conseil d'enfants et leurs enseignants, Chloé, Eloi, Mahina, Noé et Sofia qui ont lu le Livre d'Or, Mathilde qui a déposé la gerbe du Conseil d'enfants et Quentin, porte-drapeau, les élus, les musiciens de la police nationale, et les services municipaux. Et je vous remercie toutes et tous pour votre présence nombreuse.
